

Le jeu et le développement de l'enfant

Objectifs

Compétence visée:

- Favoriser un environnement ludique pour l'enfant, afin de contribuer à son développement

Aptitudes:

- Analyser l'importance de l'éveil et la fonction vitale du jeu et du «jouer» pour l'enfant
- Identifier son rôle dans l'éveil de l'enfant et le jeu du développement futur de l'enfant
- Proposer des jeux et des activités de façon professionnelle, c'est-à-dire correspondant au développement de l'enfant et à des objectifs éducatifs définis
- Favoriser son développement, son éveil et sa socialisation en collaboration avec les attendus éducatifs parentaux
- Favoriser l'ouverture de l'enfant en s'appuyant sur les différents partenaires
- Adapter les jeux et jouets selon l'âge de l'enfant
- Concevoir les activités d'animation et / ou de création: dessin, activités manuelles, lecture, musique, etc.
- Connaître les lieux de loisirs (bibliothèque, ludothèque, etc.).

Les plus de ce programme

Modalités de positionnement et d'évaluation:

- Évaluation des acquis à l'entrée et en fin de formation, par grille de positionnement

Modalités pédagogiques:

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse et réflexions à partir du vécu professionnel des participants
- Etudes de cas et mises en situations de participants

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

1. Les notions de base du développement de l'enfant pour mieux adapter et choisir les activités ludiques

- Créer autour des enfants un climat propice à leur épanouissement, selon leur âge et leur développement,
 - Les principaux jeux et jouets selon l'âge des enfants,
 - Les activités ludiques et / ou de création: dessin, peinture, activités manuelles, conférence, musique, danse, etc.,
 - Les activités au sein de structures de proximité telles que: bibliothèque, ludothèque, clubs de sport, multimédia...
- L'organisation d'activités dans le temps de l'accueil,
- La transmission aux parents des activités et productions réalisées par les enfants
- Engager un échange avec les parents sur les activités et productions réalisées lors du temps.

2. Le jeu dans le développement de l'enfant

- La connaissance du développement psychologique, psychomoteur, affectif et cognitif de l'enfant,
- Adapter les activités proposées au plus près du développement de l'enfant.

3. Les apprentissages fondamentaux

- La langue
- L'autonomie physique et psychique
- La propreté
- Les représentations sexuées
- Le rôle de l'éducateur / trice, dans leur facilitation au travers du jeu et de la parole
- Le rôle de l'éducateur / trice comme facilitateur dans les découvertes de l'enfant
- Mise en place d'activités pertinentes au regard du développement de l'enfant
- Le choix du jeu et du jouet en corrélation avec le développement de l'enfant et ses acquisitions fondamentales
- La mise en place d'une activité avec et pour l'enfant
- Les partenaires dans l'ouverture au monde, l'accompagnement à l'autonomie et à la socialisation (bibliothèques, ludothèques, médiathèques, jardin d'acclimations, zoo)
- La restitution aux familles de l'activité des enfants au quotidien et l'assise de son professionnalisme.

Public

Personnels éducatifs Aucun prérequis

Durée

1 jour